



## Réfugiés haïtiens tués dans des eaux infestées de requins

Par [Bill Van Auken](#)

Mondialisation.ca, 13 mai 2007

[WSWS](#) 13 mai 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#)

La mort de plus de 75 réfugiés haïtiens, dont l'embarcation a chaviré dans des eaux des Caraïbes infestées de requins alors qu'ils cherchaient à gagner les Etats-Unis, est une des conséquences les plus tragiques de l'absolue pauvreté et de la longue oppression politique qui affligent la nation insulaire.

Washington a annoncé samedi que la garde côtière américaine avait mis fin à la recherche des quelque quarante immigrants haïtiens qui manquaient à l'appel après qu'un voilier de huit mètres, dans lequel se trouvaient environ 160 personnes, eut chaviré le jour précédent. Les corps de 36 autres passagers (23 hommes et 13 femmes) ont été repêchés, certains ayant été mutilés par les requins.

Le navire avançait péniblement au large du territoire colonial britannique de Turks-et-Caïcos, situé à environ 160 kilomètres au nord d'Haïti et constituant un arrêt fréquent pour les réfugiés qui essaient de gagner les Etats-Unis.

Un porte-parole des garde-côtes américains a dit à *Associated Press* samedi que les autorités de Turks-et-Caïcos avaient demandé la fin des recherches « apparemment parce qu'elles croyaient que la probabilité de trouver des survivants était très faible ».

Des enquêteurs britanniques enquêtent sur la catastrophe. Selon les premiers reportages, le navire a chaviré après son interception par la police de Turks-et-Caïcos et alors qu'il était remorqué vers l'archipel. [NdT : ces faits ont été confirmés depuis par les autorités de Turks-et-Caïcos.] Les autorités coloniales britanniques collaborent étroitement avec Washington dans les opérations visant à empêcher que les réfugiés haïtiens n'atteignent les Etats-Unis.

Les survivants au naufrage ont été amenés dans un camp de détention sur l'île principale de Turks-et-Caïcos, Providenciales. Les autorités ont refusé aux membres de la communauté haïtienne locale de parler aux réfugiés. Elles ont aussi rejeté leur offre d'aide. Les réfugiés seront bientôt déportés vers Haïti.

Plusieurs indices ne laissent aucun doute que le flot de réfugiés d'Haïti est encore une fois en voie d'augmentation. Le mois dernier, les garde-côtes américains ont capturé un total de 704 Haïtiens tentant de gagner les Etats-Unis, presque autant que le nombre total qui avait été intercepté en 2006.

Ces nombres sont les plus élevés depuis 2004, alors que 3000 Haïtiens avaient fui leur île à

la suite d'un coup d'Etat sanglant orchestré par d'anciens soldats et des dirigeants d'escadrons de la mort qui ont chassé le gouvernement du président élu, Jean-Bertrand Aristide.

Le 28 mars dernier, plus de cent immigrants haïtiens, y compris 13 enfants, ont atteint les côtes de la Floride après un très dur voyage de trois semaines dans une embarcation de fortune au cours duquel un réfugié est mort. Les survivants du voyage ont été capturés par des douaniers et amenés dans des centres de détention du sud de la Floride où ils feront face à ce que les responsables de l'immigration aux Etats-Unis appellent des « procédures accélérées de renvoi ».

Le traitement réservé à ces immigrants haïtiens diffère totalement de l'accueil dont profitent les Cubains qui atteignent la côte des Etats-Unis de la même façon. Sous la politique « wet foot, dry foot » implémentée par l'administration Clinton en 1994, tout immigrant cubain atteignant les Etats-Unis peut y rester.

On refuse aussi aux Haïtiens le statut de protection temporaire qui est accordé à des réfugiés de neuf pays, dont trois en Amérique centrale et plusieurs en Afrique. Ces réfugiés ont la possibilité de renouveler leur séjour pour une durée allant de 12 à 16 mois. Ces pays sont choisis selon des critères tels que l'existence de guerres, de crises politiques, de désastres naturels ou l'incapacité des gouvernements de gérer le rapatriement de leurs citoyens.

À tous les niveaux, Haïti fait face aux pires conditions au monde. Avec 80 pour cent de la population qui vit avec moins de 150 \$ par année, c'est le pays le plus pauvre des Amériques. La plus grande source de revenus provient des montants qui sont envoyés par les expatriés travaillant aux Etats-Unis et ailleurs, ce qui équivaut à 30 pour cent du produit intérieur brut et au double du budget national.

L'instabilité politique et la répression perdurent malgré l'élection du président René Préal, un ancien allié d'Aristide. Les troupes d'occupation de l'ONU et les résidents des quartiers pauvres continuent de s'affronter, entraînant la mort de dizaines de personnes, tandis que des escadrons de la mort demeurent toujours actifs dans certaines régions du pays. De plus, la nation insulaire marquée par la pauvreté ne s'est pas encore remise des importants dommages infligés par une série d'ouragans.

En début d'année, un projet de loi offrant le statut de protection temporaire aux immigrants haïtiens a été présenté à la Chambre des représentants des Etats-Unis. En 2005, une mesure semblable n'avait pas réussi à obtenir l'appui d'un sous-comité de la Chambre.

La grande majorité des Haïtiens interceptés en mer et ceux détenus sur terre seront renvoyés en Haïti. Les quelques-uns qui seront en mesure de revendiquer un statut de réfugié en convainquant un juge de l'immigration qu'il existe une « crainte crédible qu'ils soient persécutés » seront envoyés à la base navale de Guantanamo Bay à Cuba où ils seront gardés dans un centre de détention. Les autorités américaines de l'immigration utilisent la base militaire des Etats-Unis pour la même raison que l'administration Bush l'a choisie pour établir son infâme prison réservée aux soi-disant combattants ennemis : priver les prisonniers de leurs droits démocratiques fondamentaux sous le prétexte fallacieux que la base ne se trouve pas en territoire américain.

Le mois dernier, l'administration Bush et le premier ministre John Howard du gouvernement

australien ont annoncé un plan cynique et macabre prévoyant un « échange » de réfugiés haïtiens et cubains détenus par Washington à Guantanamo, contre des réfugiés détenus par l'Australie — la plupart des Sri Lankais et Burundais — sur l'île Nauru dans le Pacifique.

Ce traité, manifestement illégal, traite les réfugiés, beaucoup d'entre eux traumatisés, comme un troupeau de bétail pouvant être transigé sur le marché international. Le but de ce plan est évident. Les deux gouvernements espèrent qu'en transportant ces réfugiés à plusieurs milliers de kilomètres de distance du pays où ils ont cherché asile, ils leur interdiront d'entrer en contact avec leur famille ou leurs amis et compatriotes. Cette punition cruelle, espèrent les deux pays, va servir à décourager les autres à fuir les conditions intolérables existant dans leur pays d'origine.

Avec la débâcle continue en Irak, il est rarement rappelé dans les médias de masse ou dans les cercles de l'establishment que c'est sur l'administration américaine que repose l'entière responsabilité des conditions catastrophiques qui règnent en Haïti.

Moins d'un an après l'invasion américaine de l'Irak, Washington a orchestré un coup de droite et ensuite envoyé des forces militaires spéciales pour kidnapper et évincer Aristide du pays, frayant la voie à une occupation par quelque 1500 marines américains utilisés pour soutenir un régime fantoche pro-américain.

Comme en Irak, Bush a prétendu que l'intervention américaine avait été lancée par pur altruisme, afin de « ramener l'ordre et la stabilité en Haïti » et donner au peuple du pays « un espoir pour son avenir ». En peu de temps, cependant, face à des demandes militaires pressantes pour l'Irak, l'administration Bush s'est lavé les mains d'Haïti, redéployant les marines au Moyen-Orient et transférant le sale travail d'occupation d'Haïti aux forces de l'ONU dirigées par les troupes brésiliennes.

Cet épisode n'était que la dernière d'un siècle d'utilisation de la force militaire américaine pour opprimer le peuple haïtien et empêcher tout changement social révolutionnaire dans cet Etat insulaire. Ceci inclut l'occupation américaine du pays de 1915 à 1934 et son appui aux trois décennies de dictature de la dynastie Duvalier.

Donc, ceux qui risquent leurs vies pour fuir Haïti dans des embarcations de fortune, naviguant dans des eaux infestées de requins, fuient des conditions dont Washington est le principal responsable. Le traitement cruel et punitif qu'ils reçoivent des autorités américaines, incluant la dernière proposition de « transport » forcé vers l'Australie, ne représente qu'un crime de plus dans cette longue litanie.

*Article original en anglais paru le 7 mai 2007.*

La source originale de cet article est [WSWS](#)  
Copyright © [Bill Van Auken](#), [WSWS](#), 2007

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)